

FORMATION DU MONDE MODERNE

Christian ROBIN
Président

1 – PRÉSENTATION

Les recherches de la section se concentrent sur les évolutions des sociétés humaines, susceptibles de nourrir la compréhension du monde contemporain. Dans l'intitulé, le terme « moderne » doit être pris avec son sens commun, et non avec celui qu'il a d'ordinaire en histoire – la période de trois siècles qui commence avec la Renaissance européenne et s'achève avec la Révolution française. *Mondes modernes et contemporains* serait une meilleure formulation. Nous proposons qu'elle soit retenue et présentée ainsi :

– histoire des époques moderne et contemporaine, dans toutes ses composantes et ses approches (politique, économique, sociale, culturelle) ;

– histoire de l'art (époques moderne et contemporaine) ;

– civilisations non-européennes selon la périodisation de chacune : histoire ; sources écrites et cultures matérielles traitées dans leur dimension historique, à l'exclusion du monde méditerranéen et du Proche-Orient aux époques anciennes et médiévales qui dépend de la section 32.

Frédéric Abécassis
Ghislaine Alleaume
Jean-Pierre Berthon
Jean-Paul Bled
Jacques Bottin
Anne Chayet
Nicole Cottart
Patrick Eveno
Étienne François
François Georgeon
Claudio Ingerflom
Claude Massu
Denis Matringe
Isabelle Merle
Pierre Mounier-Kuhn
Claude Penetier
Jean-Marc Poinot
Antonella Romano
Rossana Vaccaro-Chaudiron
Serge Wolikow

1.1 LE MARIAGE RÉUSSI DE DEUX COMMUNAUTÉS

Depuis douze ans, la section rassemble deux communautés dont les recherches n'ont pas la même ampleur chronologique. Les spécialistes de l'Europe et des mondes qu'elle a façonnés se limitent aux périodes « moderne » et « contemporaine », division chronologique qui peut être discutée, mais qui fait sens. En revanche, pour les spécialistes de l'Asie, la Renaissance européenne n'est pas nécessairement une référence pertinente, de sorte que les recherches peuvent remonter beaucoup plus haut dans le temps.

Les laboratoires de ces deux communautés sont structurés selon des modalités différentes. Pour l'Europe, le principe d'organisation des équipes donne la préférence à la discipline, l'Histoire en l'occurrence, et même parfois à une spécialité dans cette discipline ; le domaine couvert est l'ensemble des champs de la recherche en histoire, dans toute leur diversité et leur constant renouvellement, en y incluant l'histoire de l'art qui présente souvent une nette spécificité. En revanche, pour les aires extra-européennes, principalement l'Asie, les équipes se définissent presque toujours par une aire culturelle et sont, de ce fait, multidisciplinaires. Ce mode de fonctionnement, qui n'est pas spécifique à la France, est la meilleure réponse à trois exigences propres à ces champs de recherche : disposer d'une documentation rédigée dans des langues et des écritures rares ; favoriser l'apprentissage de ces langues par les jeunes chercheurs ; faciliter l'accès à des terrains souvent difficiles.

Le mariage de ces deux communautés, qui a paru insolite à ses débuts, a donné des résultats positifs. Dans les laboratoires d'aires culturelles, il a contribué à améliorer l'ancrage disciplinaire des chercheurs qui avaient parfois la tentation de s'affranchir de toute rigueur méthodologique. Pour les historiens de la France et de l'Europe, il a été une incitation constante à prendre en compte des sociétés qui sortaient trop souvent du champ de leurs

intérêts. Au sein même de la commission, la rencontre de sensibilités diverses a renouvelé les modalités d'évaluation des équipes et des chercheurs et a permis de surmonter d'anciens blocages. Au passif, il faut relever que certaines spécialités, comme la philologie orientale, ne relèvent plus d'aucune section du Comité national et sont en situation de crise, d'autant plus que le nombre de chercheurs recrutés par le CNRS est en baisse constante.

1.2 L'INTERDISCIPLINARITÉ

L'une des singularités de la section est le grand nombre de programmes de recherche associant des spécialistes de disciplines différentes. C'est tout particulièrement vrai des laboratoires dits « d'aires culturelles », mais c'est également le cas de nombreuses équipes d'historiens.

Ce mode de fonctionnement, qui n'est pas nouveau, répond aux exigences de l'interdisciplinarité, mais il ne porte pas tous les fruits qu'on pourrait en attendre. Bien des équipes, surtout à Paris, manquent des locaux nécessaires pour accueillir les agents qui leur sont affectés, sans parler des chercheurs invités : dès lors, l'épanouissement d'une vie collective de laboratoire et l'organisation de recherches communes, dépassant les barrières disciplinaires, se heurtent à tant d'obstacles qu'ils demeurent l'exception.

Par ailleurs, les chercheurs non historiens des équipes « aires culturelles » ont fréquemment choisi de se rattacher à la section 33, notamment pour les disciplines telles que l'archéologie, la philologie, la linguistique, la littérature ou l'anthropologie. La section présente donc un éventail de disciplines qui dépasse notablement l'histoire au sens strict. Il faut noter également qu'elle compte un nombre important de laboratoires qui sont évalués par d'autres sections du Comité national : cette situation, qui n'est plus l'exception, mais devient la norme, avec la constitution de laboratoires de plus en plus gros, appelle une révision des modes d'évaluation.

1.3 CHERCHEURS ET ENSEIGNANTS-CHERCHEURS

La distribution du potentiel de recherche entre le CNRS et l'Université (y compris les Établissements spécialisés comme l'École pratique Hautes Études, l'École des Hautes Études en Sciences sociales, l'École française d'Extrême-Orient et le Collège de France) est radicalement différente pour chacune des deux communautés. L'histoire de la France et, dans une certaine mesure, de l'Europe est très fortement représentée à l'Université. En revanche, les recherches sur les aires non européennes y trouvent difficilement leur voie, notamment parce qu'elles n'apparaissent guère dans les questions de l'agrégation d'histoire ; pour elles, le CNRS est l'institution de référence. Or, le nombre de postes de chercheurs CNRS ouverts chaque année est en constante diminution, notablement inférieur en tout cas au nombre des départs à la retraite, et cette perte de substance n'est pas compensée par une augmentation du nombre d'enseignants-chercheurs dans les disciplines rares : de ce fait, de nombreuses spécialités ont déjà disparu ou sont menacées de disparition. Chaque crise internationale met en évidence un déficit croissant de connaissances sur des aires culturelles.

1.4 PARIS, PROVINCE

Entre la province et la région parisienne, la distribution des équipes de recherche et des chercheurs reste très inégale. De nombreuses universités de province, avec de fortes sections d'histoire, ne comptent aucune unité de recherche reconnue par le CNRS. Quant aux chercheurs, plus des deux tiers sont affectés dans des laboratoires parisiens. Ce déséquilibre ancien, que le CNRS a tenté de corriger de diverses manières, n'a pas été réduit de manière significative.

La création d'équipes universitaires liées aux écoles doctorales n'est pas une solution suffisante : que ce soit pour la formation à la recherche, ou même pour la formation tout court, mêmes les meilleures ne comptent guère (il vaudrait mieux dire : ne comptent pas) de spécialistes des domaines extra-européens. La situation française est très différente de celle qui s'observe partout dans le monde, où les sections d'histoire accueillent des spécialistes des principales aires culturelles.

La création des MSH, offre la possibilité d'inverser la tendance, avec l'émergence de centres de recherche provinciaux qui soient des références dans leur champ.

La vitalité de la recherche en histoire se traduit notamment par la multiplication des projets de recherche et des équipes – Équipes d'accueil et Jeunes Équipes – créées et gérées par le Ministère de la Recherche. Mais ce foisonnement s'accompagne d'une certaine confusion : projets faisant double emploi, mêmes chercheurs apparaissant dans de multiples organigrammes, absence d'évaluation rigoureuse. Une meilleure cohérence du dispositif de recherche, au niveau local, national ou européen, paraît souhaitable. Une évaluation collective et contradictoire de toutes les équipes, menée par un organisme unique, paraît nécessaire pour atteindre cet objectif ; l'évaluation de l'ensemble des acteurs est également indispensable ; enfin, l'examen de tous les projets relevant d'un champ de recherche doit pouvoir se faire à la même date, indépendamment de la contractualisation.

2 – MONDE MODERNE/ CONTEMPORAIN, CHAMPS DISCIPLINAIRES ET DIVERSITÉS DES APPROCHES HISTORIQUES

Si la section « Formation du monde moderne » n'est pas une commission « disciplinaire », il n'échappera à personne que l'histoire y a une place centrale, parfois associée à l'archéologie, aux sciences politiques, à la sociologie, à l'anthropologie ou aux diverses sciences sociales. Section interdisciplinaire, elle ne peut qu'être sensible aux déplacements des paradigmes et aux redéfinitions disciplinaires qui loin d'être systématiquement défavorables à l'histoire, lui offre des occasions multiples de renouvellement.

Si notre section n'est guère concernée par des travaux qui n'incluent pas la profondeur historique, ou dont l'approche serait purement théorique, sans véritable terrain d'enquête, sans travaux sur des données, sans réflexions sur la périodisation, elle n'est gênée ni par les limites chronologiques (la validité de l'histoire du temps présent n'est plus à démontrer, mais la longue durée, même passée de mode, garde bien des atouts), ni par l'emprunt et l'échange de concepts et de méthodes.

Les candidats aux concours ne s'y trompent pas puisque plus de trois sur dix tentent également leur chance dans l'une ou l'autre des neuf autres sections de SHS, principalement les sections 35 (Pensée philosophique-Sciences des textes-Création artistique, scientifique et technique), 38 (Unité de l'homme et diversité des cultures) et 40 (Politique, pouvoir, organisation). Rares sont aujourd'hui les thèses ou les travaux de recherche qui s'abstiennent de faire référence à des concepts issus de travaux sociologiques et de sciences politiques. Les formations sont parfois doubles, mais plus souvent la lecture croisée d'ouvrages majeurs est à l'origine d'emprunts et de transferts.

Diversité des thématiques qui n'ont pas toutes vocation à l'autonomie car, ni par leurs méthodes ni par leurs sources, ni par la formation des chercheurs elles n'ont intérêt à se spécifier à l'extrême. Si l'histoire sociale, l'histoire culturelle, l'histoire politique, l'histoire des genres, l'histoire urbaine, l'histoire rurale, l'histoire religieuse, l'histoire économique, l'histoire des sciences et des techniques doivent s'affirmer en se dotant de revues, de bibliographies et de bases documentaires, d'ouvrages de références et de programme de recherches, rien ne peut les conduire au splendide isolement. Elles ne tireront leur force que de la capacité de fertiliser et de renouveler l'ensemble des approches de l'histoire et des sciences humaines.

2.1 HISTOIRE, SOCIOLOGIE ET SCIENCES POLITIQUES

- L'histoire bénéficie en France d'une assez large audience scolaire, universitaire, culturelle, éditoriale et médiatique qui donne une responsabilité particulière à la recherche et appelle sa capacité de renouvellement. Le rôle des diverses écoles françaises reste non négligeable dans les sciences humaines, sur place et à l'étranger, mais dans le même temps, un mouvement d'historisation des sciences non historiques ouvre le panel des propositions historiographiques et conceptuelles. Au « temps des doutes » (Gérard Noiriel) semble succéder une phase de reconstruction, de réaffirmation du statut de l'histoire comme discipline scientifique. Elle passe en premier lieu par une réconciliation avec son passé, comme la redécouverte de la qualité d'analyse de l'école positiviste jadis vouée aux gémonies par les Annales (Antoine Prost). Dans le même temps, un mouvement complexe de retour aux sources des Annales et de mise à distance des paradigmes qu'elle avait portés dans les années cinquante-60 (ainsi le paradigme labrousien), éclaire les déplacements de problématiques et des énergies de l'histoire économique vers

l'histoire culturelle, de l'histoire structurelle vers l'histoire des acteurs ou de l'histoire politique vers la socio-histoire.

- Les limites de cette esquisse de renouveau sont patentées. Il faut bien citer les limites de l'investissement des universités comme des autres organismes d'enseignement et de recherche dans le domaine de l'histoire moderne et contemporaine. Les recrutements importants n'ont pas toujours été accompagnés de mise en place d'infrastructures pour la recherche, notamment dans les universités parisiennes. Les postes concernent essentiellement l'histoire du monde occidental au détriment des aires culturelles et plus encore de l'orientalisme qui doit au CNRS son maintien. Mais, bon an, mal an, le potentiel de postes – toutes catégories comprises – et de moyens de recherche a été tout juste stabilisé dans les dernières années alors que dans le même temps, le nombre de thèses d'État nouveau régime s'accroît. Est-ce la seule raison de la faible réactivité de la recherche française comparée aux recherches allemande, américaine, néerlandaise et même italienne devant des situations exceptionnelles comme l'effondrement de l'ancien bloc communiste d'Europe de l'Est et l'ouverture des archives ? Non que les chercheurs, et notamment ceux du CNRS, aient été totalement absents, mais il n'y a pas eu prise en compte de l'urgence – beaucoup de fonds sont aujourd'hui refermés, d'autres peuvent encore se refermer – ni de la nécessité de programmes spécifiques pour permettre une exploitation scientifique. Au moment où les Néerlandais comprenaient que la meilleure garantie d'un travail solide était d'aider les archives et les bibliothèques à survivre, où les fondations italiennes envoyaient leurs chercheurs préparer des publications de documents, où les Américains mettaient en place des équipes solides de jeunes chercheurs, bien encadrés, sur la question paysanne ou l'histoire sociale du « quotidien », la France attendait une décennie pour récupérer des archives qui lui revenaient de droit (fonds saisis en 1940) et distribuait au compte goutte son aide aux chercheurs. Cependant les tensions historiographiques puisent leurs origines en amont, dans

la diversité des approches épistémologiques et une vraie politique de recherche n'aurait pas évité les débats, mais elle les aurait recentrés au sein de la communauté scientifique.

- Cet exemple, parmi d'autres, a le mérite de croiser les politiques de recherche et les renouvellements historiographiques qui interpellent l'histoire sociale, l'histoire politique, l'histoire des relations internationales, la sociologie, les sciences politiques, en France comme dans les autres pays, en particulier aux États-Unis. Ce qu'on a appelé la « crise » de l'histoire est plutôt une prise en compte de l'abandon de la position dominante de l'histoire au sein des sciences sociales au profit d'un dialogue continu, d'un renouvellement permanent qui donne le sentiment d'un éclatement. Il est en réalité possible de repérer des pôles de renouveau et de voir derrière la diversité des appellations des fils conducteurs. En simplifiant beaucoup, un déplacement de problématique fondamental a progressivement atteint une vision macro-historique (fondée pour partie sur le paradigme labrousien) et des agrégats réifiés dominants. Ce déplacement de problématique a emprunté des voies multiples, variables suivant les pays et au sein de chaque pays, mais qui apparaissent aujourd'hui avoir suivi une même ligne de plus grande pente, la tendance à la mise en cause progressive de la réification des collectifs qui caractérisaient les travaux historiens et sociologiques (Jacques Revel ; Christophe Charle ; Bernard Lacroix et Bernard Pudal pour la sociologie). D'où le succès croisé de la *microstoria* et de la prosopographie, l'une et l'autre impliquant le retour à la source primaire, sur des objets nécessairement réduits, pour appréhender des logiques sociales touchant les individus, leur itinéraire, leur stratégie sociale. Ce retour au personnel s'accompagne nécessairement d'un regain d'intérêt pour l'égodocument et d'un renouvellement de la critique des sources qui puise dans la critique historique classique, mais aussi dans les sciences sociales : le « parler de soi » de Foucault, l'« habitus » de Bourdieu, le « contrôle social » de Erving Goffman, etc. et aussi dans le succès rapide de l'histoire des représentations. La recherche française a d'ailleurs su prendre

ces nouvelles orientations sans emprunter la voie réductrice du *Linguistic turn* qui analyse l'événement historique à la seule lumière du discours. En retour, les approches historiennes d'histoire prosopographique et d'histoire des représentations, bénéficient d'un réel écho en sociologie et en sciences politiques.

L'intérêt du concept de représentation, tel que le définit Roger Chartier, est qu'il permet de dépasser certains clivages disciplinaires comme au sein de la discipline, et d'associer histoire sociale, histoire des mentalités et histoire politique. Cette problématique de la représentation rejoint celle de l'histoire culturelle que définit Antoine Prost dans un article significativement intitulé : « Sociale et culturelle indissociablement ». Les frontières entre histoire politique, culturelle et sociale seraient complexes et perméables si ne s'y ajoutaient des enjeux institutionnels et la volonté de « faire école ».

On ne saurait ici inventorier les facettes multiples des avancées de l'histoire culturelle dont l'influence se fait sentir bien au-delà (ou en deçà chronologiquement) de l'histoire contemporaine et moderne. L'apport de Daniel Roche à l'histoire des sociabilités culturelles au siècle des Lumières a fait preuve de sa fécondité. L'histoire des objets et productions culturelles (le Livre, aussi l'œuvre d'art), comme celle de l'alphabétisation, ont montré la légitimité du changement d'échelle pour trouver des pistes qui échappent à la seule observation quantitative. Mais c'est aussi dans l'histoire religieuse en plein renouveau que s'est imposée une inversion de la perspective qui a permis de prendre en compte la dimension religieuse et l'analogie religieuse, dans des domaines aussi spécifiques que l'histoire ouvrière, l'histoire des populismes ou les sociabilités associatives. L'histoire des intellectuels a fait preuve de son dynamisme dans la diversité, pour ne pas dire dans la concurrence. Entre les approches « bourdieusiennes » du champ littéraire (Christophe Charle ; Gisèle Sapiro) qui dialogue avec l'histoire sociale prosopographique et les lectures politiques autour de Jean-François Sirinelli, le débat est loin d'être tranché. Ajoutons l'histoire des femmes qui,

avec Michelle Perrot, a su se positionner judicieusement à l'intersection de l'histoire culturelle, de l'histoire sociale (famille, travail, santé) et de l'histoire politique avec le féminisme.

Si l'histoire culturelle doit beaucoup à des approches novatrices en histoire moderne, l'histoire politique, interpellée par l'histoire du temps présent et l'histoire immédiate, se doit de prendre en compte les brusques mutations de la fin du xx^e siècle, qui ouvrent un nouvel espace à l'histoire comparée des régimes (démocratie, fascisme, communisme), au rôle des conflits mondiaux, aux nouvelles formes guerrières (guérilla, terrorisme, médiation militaire, renseignement), aux formes évolutives du rapport de l'État aux sociétés. Les acquis de l'historiographie de la Seconde Guerre mondiale (grâce en particulier à l'apport d'un laboratoire propre du CNRS, l'IHTP, et de quelques laboratoires associés de Paris et de province) ont permis ces dernières années un déplacement des recherches vers la Première Guerre mondiale. L'irruption des couches populaires dans la vie publique depuis le milieu du xix^e siècle, phénomène majeur de la vie politique, en particulier dans les pays occidentaux, signale l'articulation nécessaire entre l'histoire sociale, culturelle et politique.

L'histoire sociale est entrée dans un dialogue fécond avec la *microstoria* italienne, avec l'histoire sociale allemande (histoire au quotidien) et participe intensément aux débats historiographiques, tout en s'ouvrant largement à l'interdisciplinarité.

2.2 L'HISTOIRE ÉCONOMIQUE CONTEMPORAINE AUJOURD'HUI

L'histoire économique n'occupe pas en France la place qu'elle tient dans les pays anglo-saxons. Elle ne bénéficie plus de l'aura qui était la sienne dans les années 1960-1970, lorsqu'elle constituait le cœur d'une approche globale de l'histoire. Aujourd'hui on la dit victime d'une certaine désaffection à la fois de

la part des historiens et de celle des étudiants. La réalité est cependant plus complexe.

En premier lieu, le déclin n'est pas propre à la France, il s'observe notamment en Allemagne et en Suisse, mais aussi en Grande-Bretagne. Deuxièmement, il est imparfait et inégal : aujourd'hui, l'un des phénomènes majeurs réside sans doute dans l'irruption des économistes et des économètres, à la recherche d'objets d'expérimentation pour leurs théories. Certes l'économétrie peut apporter et a déjà beaucoup apporté à l'histoire économique, ainsi pour l'étude des croissances économiques en longue période (intérêt du modèle de Solow ou de la fonction de Cobb-Douglas), mais elle ne peut prétendre l'englober. Enfin le désintérêt des historiens et des étudiants pour l'histoire économique reflète dans une large mesure une désaffection plus générale pour l'économie, à moins que ce ne soit une angoisse devant elle, chômage des jeunes et flexibilité aidant.

Surtout, il existe bien, en France, une école ou des écoles d'histoire économique. Avec les incertitudes économiques du dernier quart de siècle, de nouvelles approches se sont imposées : les historiens des techniques ont cessé de s'en tenir à une approche internaliste, les historiens de l'entreprise ont constitué leurs champs en véritable discipline avec l'aide des gestionnaires, des économistes et des sociologues. Des champs nouveaux se sont ouverts : l'analyse des réseaux (transports, échanges d'informations), notamment comme élément structurant de l'espace, plus particulièrement de la ville et des villes, l'histoire économique de l'État et des collectivités publiques, l'histoire des relations économiques internationales, l'étude du développement régional, ou l'histoire agraire avec sa perspective de longue période.

Même si les théories néoclassiques et les méthodes de la *New Economic History* ont été peu appliquées, de nouvelles approches se sont développées en France, qui intègre l'histoire dans leur corps central d'hypothèse : ainsi l'économie de la régulation et des conventions. Ces approches n'ont cependant pas conduit à un véritable décollage de la discipline. L'un des obstacles majeurs demeure l'absence criante

d'informations statistiques, par exemple pour la première moitié du xx^e siècle : on manque en particulier de données régionales complètes. Toutefois les problématiques des économistes continuent de se diffuser chez les historiens autour de thèmes comme la monnaie et le crédit, le marché de l'emploi, la gestion des entreprises ou la sociologie des réseaux sociaux.

S'affirment notamment deux champs particulièrement porteurs en histoire économiques : l'histoire des entreprises et celle de l'innovation, domaines aujourd'hui en plein renouvellement. L'histoire des entreprises a en effet beaucoup progressé depuis le milieu des années 1950. Elle a permis de renouveler notre vision du capitalisme français, grâce notamment à l'intérêt porté par des chercheurs à la démographie des entreprises. Si les années récentes ont vu se développer les études régionales ou de branche, c'est sans doute la connaissance de la grande entreprise qui a connu les avancées les plus considérables. Il s'en dégage l'idée d'une réelle originalité du modèle français de gestion de la grande firme, qui a freiné le passage à l'entreprise multidivisionnelle et managériale. De façon plus récente, l'entreprise petite et moyenne a fait l'objet de recherches du plus haut intérêt. De même, l'intérêt des historiens se dirige vers l'entreprise publique (EDF, Gaz de France, Elf).

La multiplication des recherches historiques portant sur l'entreprise française a modifié l'appréciation la perception du patronat national. En effet, le succès de la prosopographie – c'est-à-dire de l'étude de biographies collectives permettant d'observer comment se constitue, évolue, se défait un groupe social donné – a beaucoup profité à l'histoire des entrepreneurs et hommes d'affaires français. La vision que nous avons du patronat est d'ailleurs loin d'être fixée, car la *Business History* française manifeste aujourd'hui un grand dynamisme. Le signe le plus évident est la création en 1992 d'une revue spécifique *Entreprise et Histoire*. Les chercheurs français s'intéressent par exemple au problème du financement de l'entreprise. Un autre champ de recherche a été celui de l'organisation, de la gestion et du management des hommes.

L'approche dominante reste l'étude de cas appliquée soit à une branche, soit à une entreprise. L'une des raisons du foisonnement des histoires d'entreprises réside notamment dans la constitution et l'essor de comités d'histoire ainsi que d'associations à vocation historique.

Par ailleurs, l'histoire de l'innovation s'est imposée aujourd'hui comme l'un des points de passage obligé pour une étude se voulant à la fois micro et macro-économique. Pendant longtemps rares ont été les historiens qu'intéressait la question de l'innovation, c'est-à-dire de la mise en service de nouveaux procédés de production (innovations de procédés) ou le lancement de nouveaux produits (innovations de produits). Ces mêmes historiens subissaient l'influence des économistes pour l'étude du progrès technique, qui se ramenait à l'analyse du « résidu », défini comme la part du taux de croissance de la production non explicable par la croissance des facteurs physiques de la production (capital et travail). Mais, depuis les années 1980, les historiens français se sont penchés sur la question de l'innovation au moment même où les économistes prenaient conscience de l'importance capitale de la recherche-développement pour la définition d'une stratégie de sortie de crise. Il s'ensuit que l'on a aujourd'hui une idée moins imprécise de la genèse des innovations. L'étude des systèmes techniques ouvre en particulier de vastes perspectives de recherche. En l'état actuel de la question, il semble de plus en plus certain que ces systèmes s'engendrent les uns les autres sans discontinuité.

L'histoire économique française est aujourd'hui en plein renouvellement, mais elle reste inégalement dynamique, en raison du reflux du quantitatif et du fossé excessif séparant en France historiens et économistes. L'histoire des entreprises ou celle de l'innovation constituent des secteurs de pointe, mais l'on ne peut y limiter les apports de l'historiographie récente : des travaux importants se sont multipliés à propos de l'histoire de la main-d'œuvre, de celles de la consommation ou de l'État. Il s'agit là, pour une large part, d'un effet de génération : des maîtres ont fait école, lancé de nombreux étudiants dans

l'aventure de l'histoire économique et ouvert des problématiques stimulantes. Or, il n'est pas sûr que leur héritage se perpétue, dans la mesure où le reflux des étudiants vers d'autres champs de l'histoire paraît de plus en plus évident. Ce problème concerne les économistes, dont les effectifs étudiants diminuent aussi. La convergence des approches entre historiens et économistes, entre historiens et gestionnaires, nécessaire mais difficile, semble la voie du salut pour que se perpétue en France une école d'histoire économique.

2.3 L'HISTOIRE ÉCONOMIQUE MODERNE : UNE HISTOIRE EN RECONSTRUCTION ?

L'absence d'un état précis des lieux, difficile à établir, mais nécessaire à toute réflexion fondée sur la question, conduit aujourd'hui à dresser un tableau contrasté : entre la déploration sur le recul quantitatif des travaux d'histoire économique et l'affirmation d'un renouveau des recherches, comme en témoigne une mise au point récente, destinée aux enseignants.

Une fois proclamé l'acte de décès de l'histoire labrousienne et des paradigmes majeurs qui ont accompagné le formidable développement des études d'histoire économique après la seconde guerre mondiale, un bilan de la situation actuelle traduit une situation d'incertitude.

Trois critères peuvent la caractériser : les recherches récentes ont induit un certain nombre de révisions importantes, elles ont fait éclore une multiplicité d'objets, elles se fondent sur une grande diversité de méthodes.

Les révisions touchent à tous les domaines. Elles sont particulièrement fortes en histoire rurale, avec la réhabilitation de la capacité d'intervention des acteurs, la prise en considération de la poly-activité, de la mobilité, de la densité des échanges. Bref, la remise en cause de notions comme celle d'archaïsme ou

d'autosubsistance. Cet *aggiornamento* touche aussi aux secteurs de la production artisanale et plus généralement préindustrielle, avec une réflexion rénovée sur les corporations et, plus globalement, une vision beaucoup plus nuancée de la transition vers l'économie industrielle.

Ces remises en question salutaires s'appuient sur la construction d'objets nouveaux sous l'influence des autres sciences humaines et des autres sous-disciplines de l'histoire. Voir l'attention portée aux produits qui entraîne une réévaluation du rapport offre-demande et induit une nouvelle approche de la consommation aux époques anciennes, une histoire ni vraiment économique, ni vraiment culturelle des usages. Voir aussi l'intérêt porté dans à peu près tous les domaines aux réseaux de relation et aux solidarités qui, de l'histoire du crédit à celle des échanges, se traduit par une re-socialisation de l'histoire économique. Voir enfin l'intérêt, pluri-disciplinaire porté aux institutions et au fonctionnement du marché.

Diversité des méthodes enfin, entre les tenants, trop peu nombreux, d'une histoire quantitative moins rudimentaire que l'histoire sérielle des années 1960-1980, et qui teste des modes d'analyse importés des sciences dures (théorie des jeux, fractals) ou de l'économétrie, les utilisateurs d'approches systémiques ou modélisantes et les sectateurs, majoritaires, d'une histoire plus descriptive qu'explicative.

Cette diversité, féconde par beaucoup d'aspects, n'en produit pas moins l'impression d'une histoire « qui se cherche » et a du mal à se doter de grandes lignes directrices. Situation qui tient au fait que la confrontation avec les autres sciences sociales ou d'autres sous-branches de la discipline historique, a plus induit des processus de perméabilité sourde ou d'emprunt non explicite que de véritables débats. Le petit nombre des approches globales de l'économie d'Ancien régime rend bien compte de cette atomisation qui est aussi entretenue par l'institutionnalisation corporative de la discipline. Pourquoi se cantonner à l'ère industrielle et à ses prémisses de la fin du XVIII^e siècle ? Autant il a été salutaire d'enjamber

l'épisode révolutionnaire et d'en réévaluer la portée, autant il est préoccupant de constater que les deux premiers siècles de l'Ancien régime deviennent, sauf rares exceptions, un point aveugle de l'histoire économique.

Résoudre la contradiction entre la réalisation d'analyses plus fouillées, dévoreuses de temps et de moyens, et la nécessité de réinscrire ces recherches dans la longue durée, revient en fait à s'interroger sur l'organisation de la recherche, qui doit impérativement être plus collective.

La même observation s'applique à un autre point faible de l'histoire économique moderne en France : l'absence de réflexion sur les dynamiques spatiales. Trop peu d'études s'interrogent sur la pertinence des cadres spatiaux qu'ils soient institutionnels ou politiques, qu'elles choisissent pour vérifier leurs hypothèses. Globalement l'histoire économique moderne pratiquée en France reste, en dépit de quelques exceptions, trop peu européenne, trop peu attentive aux interactions, aux transferts de biens, d'acteurs et de savoir-faire, aux dénivellations de développement. Elle reste, aussi, peu explicative sur les modalités d'intégration des différents niveaux ou des différentes sphères de l'activité économique.

2.4 HISTOIRE ET ANTHROPOLOGIE

- Alors qu'un redécoupage du Comité National de la Recherche Scientifique a été mis en œuvre et que la question des rapports entre le CNRS et l'Université ne manquera pas de resurgir avec acuité, les historiens, dans une section marquée par son ouverture aux « aires culturelles » ne peuvent guère faire autrement que repenser les rapports de leur discipline avec les autres sciences sociales, et notamment avec l'anthropologie.

Ces rapports, aujourd'hui constants dans la pratique des laboratoires d'aires culturelles et dans bien des projets comparatistes ou interdisciplinaires, ont un passé problématique, et

se remémorer la position respective de l'histoire et de l'anthropologie dans l'espace épistémologique peut s'avérer utile pour élaborer des propositions qui tout à la fois respectent les spécificités disciplinaires et permettent de mieux les articuler.

Comme cela a été rappelé régulièrement ces vingt dernières années, par exemple par Gérard Lenclud dont on reprend ici les grandes lignes d'un inventaire dressé en 1987 (« Anthropologie et histoire, hier et aujourd'hui, en France », in Isac Chiva et Utz Jeggle (dirs.), *Ethnologues en miroir. La France et les pays de langue allemande*, Paris, Éditions de la Maison des Sciences de l'Homme, 1987, pp. 35-65), les tentatives n'ont pas manqué pour délimiter savoir historique et savoir anthropologique : par leur niveau de scientificité, leur modèle d'intelligibilité, leur domaine d'étude, la nature de leur documentation ou leurs objets privilégiés.

On a ainsi longtemps considéré que l'étude du contingent, de l'individuel et de l'accidentel revenait à l'histoire, tandis que l'anthropologie s'attachait au collectif et au nécessaire. La vague structuraliste des années 1960 elle-même a pu sembler conforter cette vieille opposition en cantonnant l'histoire dans le non-modélisable, tandis que l'anthropologie s'appropriait des concepts tels que structure, code, système et invariant. L'évolution de l'historiographie française avait pourtant depuis une bonne trentaine d'années rendu caduc ce mode de partage des compétences en s'attachant à capter les composantes dites profondes des faits sociaux, cependant que l'anthropologie s'attachait à restituer la dimension historique des sociétés qu'elle étudiait. Les articles recueillis dans les trois volumes de *Faire de l'histoire* en 1974 ont contribué à manifester clairement que la revendication d'un statut scientifique achevé traçait une ligne de partage non entre les deux disciplines, mais à l'intérieur de chacune d'elles.

Un constat analogue peut être fait concernant les modèles d'intelligibilité : le renouveau historiographique s'est exprimé par le rejet de l'historicisme au profit d'intelligibilités de succession ainsi que de modèles

explicatifs typiques de la science sociale, tandis que l'anthropologie introduisait, à côté de ses discours fonctionnaliste, structuraliste et symbolique, des explications de type historique, en termes d'évolution et de consécution.

C'est ainsi qu'empruntant les uns et les autres toutes les voies possibles de l'herméneutique, historiens et anthropologues se sont libérés du corsetage qui cantonnait les premiers aux sociétés organisées en État et dotées d'une mémoire écrite et les seconds, plus tard venus, au reste, défini négativement, c'est-à-dire aux sociétés sans histoire ni État. Du coup, en matière de documentation, l'histoire, surtout contemporaine, ne se retrouvait pas plus du seul côté de l'écrit et de l'archive que l'anthropologie uniquement de celui de l'oral et du terrain.

Dans le même mouvement, et dans la ligne de l'école des *Annales*, l'historiographie française a emprunté bon nombre de ses objets (parenté, famille, héritage, habitudes, mentalité) à l'anthropologie dans un cadre qu'elle a elle-même baptisé anthropologie historique, l'anthropologie faisant place de son côté à la discontinuité temporelle, à l'individuel, à l'unique et à l'accidentel.

- Nous nous retrouvons ainsi tout à la fois dans et devant une nouvelle configuration épistémologique dans le domaine des sciences sociales, dont témoignent depuis des années, par exemple, des revues comme *Annales* et *Actes de la Recherche en Sciences Sociales*.

Pour ce qui est de l'histoire, à une époque qui a vu s'établir rapidement le primat du contemporain et se développer les recherches sur les mondes non européens, les institutions ont-elles su prendre en compte cette nouvelle configuration ? Le volontarisme interdisciplinaire ne saurait faire oublier que les instances du CNRS et plus encore celles de l'Université n'ont pas accompagné le mouvement. D'une part, le Comité National dans sa configuration et son mode de fonctionnement présents, et aussi par la distribution surprenante des « aires culturelles », est mal armé pour évaluer, par exemple, des profils de chercheurs pouvant apparaître comme hybrides ou des laboratoires

engagés dans des programmes véritablement interdisciplinaires. D'autre part, concernant l'université, ses recrutements et ses non-recrutements ainsi que la porte ouverte au localisme par la seule intervention en amont du CNU montrent qu'elle ne parvient pas à intégrer les évolutions d'un métier auquel elle a pour mission de préparer.

En cherchant à susciter une meilleure prise en compte institutionnelle de la nouvelle configuration épistémologique des sciences sociales, les historiens pourraient tout à la fois y affirmer la place de leur discipline, augmenter leurs chances de garder la maîtrise de leurs questionnements, et contenir la vague des *studies* dépourvues de validité scientifique.

2.5 HISTOIRE CULTURELLE, HISTOIRE DES IDÉES, PHILOSOPHIE

Histoire religieuse

Inscrite dans une riche tradition d'étude, notamment portée par l'Université et des institutions comme l'EPHE et sa section « sciences religieuses », ou l'École française de Rome (qui assure la poursuite de l'exploitation des sources vaticanes), la discipline continue à connaître un développement certain, dans un dispositif qui, s'il reste principalement parisien, se déploie aussi en province, autour du pôle lyonnais et de certaines universités (Aix-en-Provence, Clermont-Ferrand, Lille).

Le poids de ces localisations universitaires assure l'existence et le maintien d'un vivier de jeunes chercheurs qui ont pu travailler principalement sur l'espace français, mais dont les intérêts, en particulier pour l'époque moderne, se sont de plus en plus ouverts sur l'Europe et les mondes extra-européens : c'est autour des enquêtes individuelles et collectives sur l'histoire des missions que s'est réalisée cette ouverture, dont on ne peut que souligner l'intérêt. Elle a conduit la recherche française sur des terrains aussi divers que l'espace méditerranéen,

l'Afrique, les Amériques espagnole et portugaise. Elle invite en outre à repenser la question des « aires culturelles » dans des termes qui permettent de dépasser le classique antagonisme entre études européennes et aires culturelles.

Il faut cependant être attentif, dans cette évolution récente, à différents problèmes qui, à terme, peuvent contribuer à la marginalisation de l'histoire dans le champ des SHS.

– Retenons-en un premier qui concerne les rapports entre travaux sur l'époque moderne et ceux sur l'époque contemporaine : le XIX^e et le XX^e siècle européen, malgré des apports marquants, ne bénéficient que faiblement du dynamisme décrit ci-dessus, ce qui rend notamment difficile l'interrogation, dans la longue durée, de certains phénomènes tels que la déchristianisation, ou la laïcité (sans négliger les travaux du Groupe de sociologie des religions et de la laïcité), et qui plaide pour le renforcement des recrutements et des moyens dans ce domaine ;

– un deuxième problème, particulièrement lourd de conséquences, réside dans la réduction tacite de l'histoire religieuse à l'histoire du catholicisme, contribuant entre autres choses, au traitement des autres religions comme des phénomènes minoritaires (le plus souvent étudiés par les minorités concernées), ce qui constitue une aberration au regard tant de la situation sociale de la France que du monde contemporain. Cette tendance historiographique contribue en outre à reléguer l'histoire aux oubliettes dans l'analyse des phénomènes contemporains ;

– un troisième problème, connexe à celui qui vient d'être évoqué, la réelle difficulté que la plupart des travaux historiens qui s'occupent d'histoire religieuse ont à entrer en dialogue avec les autres sciences sociales, que ce soit la sociologie, l'anthropologie ou la philosophie. De ce point de vue, le rôle joué par l'EHESS doit être souligné car il se trouve au cœur de dispositifs intellectuels, qui permettent à la discipline de se déployer dans le dialogue permanent avec les autres sciences sociales, à travers des programmes collectifs originaux.

Il convient donc d'être attentif aux risques réels d'appauvrissement de ce domaine de la recherche, à un moment où les besoins en spécialistes du phénomène religieux (en Europe, Maghreb, Proche et Moyen Orient, Asie ou Amérique Latine), pour le xx^e siècle comme pour le « temps présent », sont grands et où l'illusion consisterait à penser que la sociologie, voire la science politique, suffirait à fournir ces spécialistes.

Les sciences sociales des religions et l'Asie

De par la spécificité de la section 33, nombre de chercheurs qui appartiennent à sa composante orientaliste, et qui travaillent sur les périodes moderne et contemporaine, ne sont pas tous, il s'en faut de beaucoup, des historiens de formation. Une grande partie d'entre eux, la majorité peut-être, relèvent d'autres champs disciplinaires (philologie, ethnologie et sociologie en particulier). Cette situation, loin d'être un obstacle, peut, au contraire, comme nous allons essayer de le montrer à travers le vaste domaine des études sur les religions, permettre un enrichissement de problématiques qui, souvent, restent dépendantes de leur « milieu » d'origine ; milieu pris, ici, dans le double sens de « territoire » des aires culturelles et d'« espace » disciplinaire.

On assiste, en effet, aujourd'hui, à un redécoupage et à un élargissement du champ du religieux dans les études sur l'Asie, et plus particulièrement dans celles portant sur sa partie la plus orientale. Pour des raisons qui tiennent, avant tout, aux traditions savantes de l'« orientalisme classique » le domaine du religieux demeura longtemps celui de l'étude des croyances et des grandes doctrines de salut, des rapports entre littérature, art et religion. Si la nécessité et l'importance de ces thèmes de recherche ne sont pas à démontrer, tant ils ont apporté de connaissances sur l'histoire de ces univers religieux extra-européens, il n'en reste pas moins vrai que les processus de modernisation, d'urbanisation et d'industrialisation – qui furent autant d'éléments destructeurs de leurs

environnements traditionnels – ont entraîné, de fait, des dynamiques religieuses nouvelles auxquelles les sociologues furent les premiers à s'intéresser (*Voir* les travaux et les débats anglo-saxons, japonais, mais aussi français, sur la « sécularisation » ainsi que sur les rapports entre modernité et religion).

C'est ainsi que de nouvelles pistes de recherche ont commencé à être explorées dans l'aire extrême-orientale, grâce notamment à la plus grande ouverture de terrains jadis fermés aux sciences religieuses, comme la Chine continentale ou le Viêt-Nam. À l'interaction entre le politique et le religieux on mentionnera les recherches sinologiques sur le phénomène sectaire du Falung Gong, sur les mouvements religieux et les enjeux identitaires à Taiwan, celles sur les « nouvelles religions » japonaises et la montée d'un nationalisme culturel. L'ethnographie religieuse coréenne et japonaise, longtemps le terrain de prédilection de chercheurs travaillant sur les sociétés locales villageoises, s'est recentrée aujourd'hui sur les « religions à la ville », à travers des études portant sur les nouveaux mouvements religieux ainsi que sur le néochamanisme. En Chine continentale, au Cambodge et au Viêt-Nam, l'étude des « renouveaux religieux » dans des pays où la pratique de sa foi cesse d'être interdite, a pu accomplir de nouvelles avancées grâce à la collaboration d'historiens et d'ethnologues (*Voir* le volume thématique sur les *Renouveaux religieux en Asie*, publié par l'EFEO).

Trois thématiques récentes offrent, par ailleurs, de nouveaux exemples qui plaident pour une meilleure collaboration entre champs disciplinaires et aires culturelles : les religions et la violence, la diffusion des religions asiatiques en Occident, les synchrétismes religieux.

La « violence du religieux » (M. Bloch) est (ré)apparue au Japon, à travers l'attaque au gaz sarin perpétrée par la secte Aum-shinri-kyô. Elle s'est manifestée également, en sens inverse, par la répression que subit la secte Falung Gong de la part des autorités de Pékin. Le « moonisme », d'origine coréenne véhicule également une idéologie liée aux avatars politiques de la

péninsule. C'est la mobilisation d'historiens de la pensée, de sociologues, d'anthropologues et de juristes, qui a permis une meilleure compréhension de ces phénomènes, par l'analyse de l'histoire religieuse nationale, des mythes qui sous-tendent les doctrines, des textes de prédication, des rites de passage et de la législation en vigueur.

Conséquences d'une mondialisation également culturelle et de nouvelles techniques de communication qui abolissent les frontières, les religions d'Asie ont fait une percée remarquable en Occident. Ces religions « déterritorialisées » demandent à être étudiées à la fois par les spécialistes des sciences religieuses de leurs zones d'influence, mais aussi par ceux qui s'intéressent à leurs lieux d'origine, ceci afin de mieux en percevoir les nouveautés et en comprendre les processus adaptatifs (un numéro récent de la revue *Ethnologie*, consacré à quelques nouvelles religions nées en dehors de la matrice chrétienne, dont certaines en Asie, est un exemple encourageant d'une ethnologie du religieux en plein renouvellement). L'utilisation d'Internet, de la télévision par satellite, en tant que relais et instruments de propagande religieuse, et l'impact que ces technologies peuvent avoir sur l'autorité religieuse traditionnelle, ne sauraient laisser les spécialistes concernés sans réaction. De manière générale, la « médiatisation » du religieux, extrêmement forte en Corée et au Japon, est le sujet de nombre de recherches en Asie et aux États-Unis d'Amérique. Celles-ci se mettent en place en Europe également (Angleterre, Allemagne, Italie, France).

« Bricolage », « métissage » et « hybridation », autres appellations pour désigner le vaste thème des syncrétismes, ont été récemment le sujet d'intenses débats qui ont redonné à ces notions une actualité qu'elles avaient quelque peu perdue. Des recherches novatrices, tant dans le domaine de l'histoire (S. Gruzinski) que dans celui de l'anthropologie (A. Mary), en ont renouvelé les perspectives. Les historiens des religions de l'Asie pourraient également féconder ces réflexions par leurs apports sur l'histoire de ces syncrétismes (shinto-bouddhique dans le cas japonais, bouddhico-taoïste dans le cas chinois) où la distinction entre syncré-

tismes savants et syncrétismes populaires permet, entre autres, d'appréhender des parcours particuliers en fonction des époques concernées.

Dans les domaines des études sur les aires culturelles, l'histoire et sa pratique des textes, la connaissance de la langue et de la civilisation, continuent de nourrir et d'enrichir la réflexion des sciences religieuses. La prise en compte de la longue durée est indispensable pour étudier les courants religieux contemporains dont la nouveauté des configurations ne doit pas faire oublier leur enracinement dans la tradition nationale. Le pentecôtisme coréen ne peut se comprendre sans le fonds religieux autochtone, le *New Age* japonais, sans le rapport à la nature de la religion populaire. En France, la vitalité actuelle du bouddhisme tibétain et du zen japonais constitue un terrain de recherche où historiens, sociologues, ethnologues et orientalistes mettent progressivement leurs compétences en commun pour étudier, sur le sol français, ces traditions religieuses venues d'Asie.

2.6 LES RELATIONS ENTRE ÉPOQUES ET CELLES DES HISTORIENS AVEC LA PHILOSOPHIE

- On pourrait partir du constat que l'histoire, dans ses récentes reconfigurations, a cherché ses principaux partenaires du côté de la sociologie ou de l'anthropologie, et l'a explicitement revendiqué, comme en attestent les thématiques aussi importantes que celle de la sociabilité, des représentations, du procès de civilisation. Cet état de fait semble succéder à un moment, celui de la période fondatrice des champs disciplinaires des sciences sociales, celui où le dialogue était à trois, entre histoire, sociologie et philosophie. Aujourd'hui la formation historique semble toujours plus éloignée de celle des philosophes, le corpus philosophique classique ou contemporain étant peu investi par les historiens.

Reste que, si le partenariat privilégié avec les sciences sociales est net, les relations avec la philosophie se poursuivent sur différents terrains, notamment celui de l'histoire de la philosophie, de la philosophie politique et de l'épistémologie. On doit donc prendre acte d'une réciprocité réelle d'intérêt : parmi les modernistes comme parmi les contemporanéistes, l'intérêt suscité par des œuvres aussi différentes que celle de John Rawles, Paul Ricoeur ou Quentin Skinner dans les dernières années, est à la mesure de l'intérêt que ces derniers ont pu porter aux travaux d'histoire.

- Il semble que les difficultés que l'on éprouve dans l'interprétation de l'évolution contemporaine du monde concernent au premier chef notre appareil conceptuel, qui peine à se renouveler. La question est théorique, non pas, ou non pas seulement, méthodologique. Or, la tradition historiographique française est beaucoup moins riche en collaboration avec la philosophie qu'avec la sociologie, l'économie, l'anthropologie et la science politique. L'actualité devrait nous pousser à réexaminer notre rapport à la théorie, c'est-à-dire à la philosophie. Nous assistons aujourd'hui dans le monde à deux séries de mouvements contradictoires. Dans la première série, on observe la disparition des altérités radicales (par exemple la transformation de la Russie) et en même temps, le déploiement d'autres altérités (par exemple, le renouvellement des légitimations religieuses du politique). Dans la seconde série, il est aisé de remarquer une uniformisation du monde dans la dépendance à un pôle qui s'est notablement rétréci, contemporaine du renforcement de la distance économique, culturelle, etc. entre ce pôle et le reste de l'humanité.

Il est facile de trouver dans la littérature sociologique et en sciences politiques l'idée que pour comprendre le présent, l'histoire n'est pas prioritaire. Ce raisonnement se fonde sur l'importance des ruptures qui modifient fondamentalement les données de la tradition. On entend dans cette contestation de l'histoire, l'idée que le passé est révolu et donc sa connaissance superflue. Mais il y a plus. L'historien travaille habituellement sur des

situations qui étaient hier « contemporaines ». Le raisonnement qui porte sur la contemporanéité d'aujourd'hui peut s'appliquer en toute logique au passé qui fut un jour présent. En d'autres mots : si l'on accepte la mise en cause d'une approche historique pour interpréter le présent, on accepte par le même mouvement la mise en cause de notre discipline pour étudier le passé. L'historiographie n'est pas non plus exempte d'exemples où, au nom de ce qui est conçu comme une rupture radicale (par exemple octobre 1917), le rapport au passé est dépourvu de toute possibilité heuristique et de sa capacité à donner sens aux transformations et à leurs suites.

Il peut, certes, sembler évident que parmi les principaux problèmes que toute situation, celles d'hier comme celle d'aujourd'hui pose à l'interprétation, il y a celui de la relation entre les époques, qui se présente donc sous la forme du rapport à la tradition. Mais, cette relation n'est pensée comme productrice de sens que si l'on se place dans une ontologie différente de celle qui sous-tend la contestation de l'histoire (dans les *deux* sens du mot).

L'historien doit faire face aujourd'hui à une deuxième difficulté. Paradoxalement, alors que confronté à la relation de l'être au passage du temps, il est face à *son* objet, il constate que son arsenal conceptuel est particulièrement mal adapté. Il a peu d'outils à sa disposition. Une lecture même rapide de l'historiographie témoigne de la présence massive de deux concepts pour penser ce passage : la continuité et la rupture ou discontinuité. Or, il sent si bien leur inadéquation qu'il produit des formules hybrides dans une vaine tentative pour les rendre plus efficaces : « continuité dans la discontinuité » ou vice-versa.

L'imprécision de ces notions sonne comme un aveu, comme si notre discipline renonçait d'emblée à toute prétention à une interprétation rigoureuse des relations entre les époques. Ces notions sont incapables de saisir les nouveaux signifiés postés par des signifiants traditionnels, parce que confrontées à la dialectique des temporalités, elles ne peuvent plus dissimuler leur unilatéralité. Chacune

peut prendre en charge un seul aspect (la continuité ou la discontinuité) de cette dialectique, l'isolant artificiellement. Plus grave, elles ne rendent pas compte du futur. Or, tant les êtres humains que les sociétés vivent avec des attentes qui laissent leur trace dans l'action présente et dans la compréhension du passé, un passé qui dévoile progressivement sa signification à mesure que les attentes se retournent sur lui.

Aussi bien sur l'ontologie que sur les outils pour conceptualiser la mémoire, l'historien peut trouver dans la philosophie des manières de penser et des concepts qui permettent une approche plus adéquate à son objet. L'herméneutique contemporaine en fournit un exemple. En postulant que l'homme se distingue des choses par son historicité, elle affirme que l'être transcende la réalité simplement présente, parce que l'existence historique de l'homme lui-même est temps, parce qu'elle « a toujours une situation, une perspective et un horizon » (H-G. Gadamer). Le passé est pensé non pas comme une persistance dans le présent, ce qui alimenterait le dilemme continuité – discontinuité, mais comme un espace d'expérience efficace. L'homme est ainsi inséré dans l'efficacité de l'histoire. Cette efficacité se joue dans le double acte du souvenir : entre l'effort de rappel du passé – reconnu comme révolu – et l'évocation simple, qui nous affecte spontanément, par laquelle l'expérience antérieurement acquise est incorporée au vécu présent sans être déclarée comme du passé. L'homme est toujours un « être-affecté-par-le-passé », un patient de l'histoire. L'effort de rappel dans lequel l'homme exerce sa mémoire en choisissant parmi ses souvenirs répond toujours à une perspective d'avenir. Les horizons du futur et de l'expérience s'intègrent dans le présent. À partir de ses attentes, l'homme procède à une réactualisation sémantique du passé. Herméneutique, l'interprétation de l'historien intègre alors les trois dimensions temporelles : le futur, le présent et le passé, elle part de la première. La pensée en termes de tradition/continuité et nouveauté/discontinuité est dépassée par la subordination « de la constellation de significations gravitant autour du

terme tradition » à la notion de « l'efficacité de l'histoire et de son corrélat, notre être-affecté-par-le-passé » (P. Ricoeur).

Histoire des sciences et des techniques

- Discipline à la mode, médiatisée souvent, ayant assurément bénéficié d'un grand soutien de la part du CNRS et tout particulièrement de la section 33 dans les dernières années (mais aussi de l'EHESS), l'histoire des sciences a connu de profonds et riches bouleversements récents, dont témoigne notamment une réelle relève générationnelle et l'entrée progressive de son enseignement dans les cursus universitaires, principalement en sciences, et encore trop rarement, dans les départements d'histoire, presque tous exclusivement concentrés à Paris.

La domination de Paris du point de vue du dispositif de l'enseignement, même s'il faut souligner sa diffusion en province, correspond aussi à celle du dispositif de la recherche : 4 UMR, auxquelles s'ajoutent une UMS récemment créée, ne rendent pas totalement compte d'un paysage parisien où agissent aussi l'ENS-Ulm, le CNAM et l'EHESS, dont nombre de séminaires, en lien ou non avec les différentes équipes susnommées, portent cet objet.

La situation parisienne réclame une réelle attention pour différentes raisons, dont la première est précisément constituée par le potentiel qu'elle représente, en nombre de chercheurs, en thèmes de recherche, en publications : ce potentiel fait de Paris le premier pôle européen d'un champ toujours en expansion.

La deuxième raison réside dans la richesse intellectuelle que produit un tel effet d'échelle : les recherches, toutes équipes confondues, portent sur toutes les périodes, les différents espaces culturels, à partir des différentes traditions épistémologiques que l'objet « sciences » ou l'objet « techniques » ont suscitées.

La troisième raison correspond à la possibilité qu'offre la discipline de mise en œuvre de véritables recherches transdisciplinaires, non

seulement au sein des SHS, avec les traditionnels partenaires que constituent pour elle la philosophie et la sociologie, mais aussi avec les autres départements scientifiques, où l'histoire des sciences n'a pas seulement à intervenir comme appendice, antichambre réflexive ou prétexte humaniste, mais véritablement comme outil, au même titre que les autres outils scientifiques, dans l'élaboration scientifique. On le voit notamment avec le développement de thématiques liées aux risques et aux sociétés du risque, ou à l'écologie (particulièrement dynamiques dans les départements des sciences de la terre ou de la vie), et qui font l'objet d'une attention croissante de la part des historiens (recherches sur l'histoire des « ressources naturelles », des tremblements de terre, de l'inventaire de la nature). On se trouve assurément ici devant un nouveau front de la recherche, dont la force des interactions avec les sciences dures n'est pas une des moindres originalités.

L'ensemble de ces originalités invite à formuler le vœu d'une meilleure coordination des recherches entre les différentes équipes, d'un renforcement de leurs liens, qui pourrait être stimulé par le CNRS, avec l'appui des sections 33 et 35 du Comité national. L'objectif de cette coordination serait de mieux préciser les spécificités de chacun des partenaires, dans le respect des traditions épistémologiques représentées, mais aussi de clarifier les ambitions et les moyens, que ce soit du côté du CNRS ou des autres partenaires scientifiques. Les moyens ne sont pas seulement ceux qu'on est à même de fournir en postes, en postes d'accueil pour des chercheurs étrangers qui font cruellement défaut, notamment pour les post-doctorants, mais aussi en ressources, notamment documentaires : le patrimoine de bibliothèques dispersées entre les différents centres pourrait sans doute être mieux valorisé ; les efforts en vue de créer un important site Internet de données et de ressources documentaires, correspondant à ceux existant déjà dans d'autres pays d'Europe, devraient être massivement soutenus.

• Parmi les problèmes qui se posent, on notera dans le désordre :

– le déséquilibre patent dans la répartition des forces selon les périodes et les objets. Devant le constat général du dynamisme du vivier parisien, une observation plus attentive des rapports moyens/besoins par sous-thème révèle de profonds problèmes à terme : ainsi les études sur les sciences arabes, et plus généralement extra-européennes, ne sont plus en mesure de se poursuivre selon une double logique d'édition scientifique des textes, et de développement de travaux à caractère historique ;

– le déséquilibre concerne aussi, plus classiquement, mais non moins problématiquement, les rapports moderne/contemporain : la convocation des historiens des sciences du contemporain dans la position d'experts pour des débats de société et d'éthique de première importance, ou plus généralement la « demande sociale » qui accompagne la recherche sur les sciences contemporaines rendent plus attractives les études centrées sur cette période, notamment pour des chercheurs venus des disciplines scientifiques concernées. Le risque de telles tendances réside notamment dans une réduction de la discipline à la sociologie des sciences, avec pour conséquence l'appauvrissement épistémologique qui découle de pratiques hégémoniques ;

– le déséquilibre, particulièrement aigu, entre histoire des sciences et histoire des techniques, ce qui ne passe pas nécessairement par la création d'une équipe d'histoire des techniques, mais par la mise en œuvre d'une réflexion sur les articulations possibles entre les deux spécialités, ou avec l'histoire économique par exemple ;

– la faiblesse de la représentation française à l'échelle internationale, notamment au plan éditorial : aucune revue ne reflète aujourd'hui la richesse d'une communauté et de ses liens avec la communauté internationale.

L'histoire de l'art

L'histoire de l'art a toute sa place dans une commission d'histoire sur la formation du monde moderne. Même si elle ne s'interdit pas une diversité d'approches qui se traduisent par

des emprunts à l'esthétique, l'anthropologie, la sociologie, la critique littéraire, etc., elle reste essentiellement fondée sur les méthodes de l'histoire, c'est-à-dire sur un travail critique sur des sources et une élucidation du contexte historique des œuvres. Cependant, l'œuvre d'art n'est pas seulement document, mais aussi monument. Dans son travail d'explicitation, l'histoire de l'art doit donc s'appuyer sur des méthodes variées et complexes dans lesquelles l'histoire joue certes un rôle déterminant, mais pas toujours unique. L'expérience et la connaissance concrète des œuvres tant dans l'expertise technique que dans l'évaluation critique constituent des savoirs et relèvent de méthodologies spécifiques.

Alors que les effectifs d'étudiants ont tendance à stagner voire à baisser dans plusieurs disciplines, les effectifs d'étudiants dans les nombreux départements d'histoire de l'art dans les universités à Paris et en région se maintiennent et souvent sont en accroissement. Dans le même temps, la structuration de la recherche en histoire de l'art tend à se densifier au niveau universitaire avec l'existence et la création d'équipes et de laboratoires d'accueil. Cette situation favorable est contrebalancée par une visibilité insuffisante des structures de recherche dans cette discipline au niveau du CNRS. La visibilité se réduit encore puisque le nombre d'UMR d'histoire de l'art pour l'ensemble du territoire va passer de trois à une. De ce point de vue, la situation de l'archéologie est beaucoup plus favorable.

Plusieurs conséquences découlent de ce constat initial.

Sur le plan scientifique, un bilan des recherches semble difficile à faire dans la mesure où il existe un éclatement des structures de recherches. Des recherches de très haute qualité sont menées, comme par exemple, des monographies d'artistes, des études sur des écrits d'artistes, mais elles ne sont pas toujours rassemblées autour de problématiques fortes et homogènes. On peut malgré cette insuffisance souligner quelques domaines de recherche qui émergent. Il y a tout ce que l'on peut ranger sous l'appellation de l'histoire du goût et qui

concerne aussi bien l'histoire des collections que les problèmes concernant la réception des œuvres et le rôle des collectionneurs et des mécènes. S'agissant de la commission 33, il ne faut pas négliger les aires culturelles. L'histoire de l'art ne concerne pas que les zones européennes ou d'influence européenne. Il importe de sortir d'une vision trop occidentale de l'art et de souligner la dimension universelle de l'histoire de l'art, en particulier dans des cultures extra-européennes qui ne sont prises en compte que secondairement dans l'Université. Autre champ qui commence à émerger : l'art colonial et en particulier l'histoire de l'architecture dans les ex-colonies françaises. On peut également mentionner le développement des recherches dans le domaine de l'art des jardins.

D'une manière générale, la faible visibilité des structures de recherches en histoire de l'art rend plus compliqué le positionnement de l'histoire de l'art par rapport à l'histoire culturelle par exemple, et même ne facilite pas autant qu'on pourrait le souhaiter les dialogues et collaborations entre historiens et historiens d'art.

La mise en place de l'INHA (Institut national d'histoire de l'art) devrait modifier à moyen terme cette situation et le dispositif d'ensemble. Ses missions à la fois documentaires et scientifiques visent à mobiliser les jeunes chercheurs dans une valorisation et un développement des ressources documentaires et des outils de recherche collectif, à redonner un dynamisme aux échanges scientifiques tant nationaux qu'internationaux. À ce titre, l'INHA soutient des travaux autour de sept axes : l'histoire et les archives de l'archéologie, l'histoire de l'histoire de l'art, l'histoire du goût, l'histoire de l'architecture, les archives de l'art de la période contemporaine, le post-colonialisme et la mondialisation et les interrelations entre les arts (théâtre, musique, cinéma). De nombreuses équipes sont associées à ses programmes dont plusieurs UMR. Par ailleurs, dans le développement des outils de recherche collectifs et dans la mesure où l'institut devrait accueillir dans ses locaux diverses composantes CNRS : UMR Mignot, UMR Chastel, *Revue de l'art*, Bibliographie d'histoire de l'art, l'INHA a mis en place en 2003 une UMS qui offre un appui à ces équipes en même

temps qu'aux autres chercheurs en histoire de l'art. Dans ce cadre, il est notamment important que la *Bibliographie d'histoire de l'art* retrouve un lien plus étroit avec les chercheurs tant dans son élaboration que dans sa diffusion.

L'histoire de l'art est institutionnellement moins concernée par la politique des détachements dans la mesure où il n'existe que peu de chercheurs en histoire de l'art dans l'enseignement secondaire puisqu'il n'y a pas de concours de recrutement d'enseignants dans cette discipline. Cela rend plus pressante pour eux la question des délégations. Le très faible nombre de laboratoires d'accueil en histoire de l'art ne facilite pas les délégations de chercheurs en histoire de l'art. Celles-ci devraient aider prioritairement des chercheurs en milieu de carrière à un moment où il existe un vide entre des possibilités offertes par l'INHA et les offres du CNRS. En effet, l'INHA recrute pour quatre ans maximum des chargés d'études (équivalent allocataires), des pensionnaires (post-doc), et accueille pour des séjours plus courts des chercheurs confirmés étrangers. Les chercheurs en milieu de carrière ne disposent pas encore de support bien que soit envisagée à terme la mise en place de quelques postes permettant d'accueillir des pensionnaires seniors.

Alors que la recherche universitaire en histoire de l'art se densifie et reçoit une impulsion nouvelle avec la mise en place de l'INHA, il est paradoxal de constater une présence moindre du CNRS dans le dispositif d'ensemble. La création de nouvelles unités, tout particulièrement en région, devrait être envisagée pour accompagner l'essor général des recherches dans un champ du savoir qui ne cesse d'exercer une forte attraction intellectuelle.

Les échelles de la recherche

- Dans la multiplicité des entreprises en cours et des programmes de recherches qui ont été évalués dans le cadre du mandat de la section, on retiendra particulièrement que la problématique des jeux d'échelle, clairement exposée par Jacques Revel dans l'introduction de l'ouvrage qui

en porte le titre (Paris, 1996), et élaborée à partir d'un retour critique sur la *microstoria*, traverse un nombre croissant de recherches. Elle constitue un puissant outil de méthode pour sortir des apories auxquelles analyses macro et micro ont, chacune à leur manière, conduit. De la première, on a pu constater, dans des champs aussi différents que celui de l'histoire économique, de l'histoire politique, de l'histoire des idées, du livre ou de la culture, combien elle finissait par exclure le social, l'humain, la chair. De la deuxième, on a suffisamment rappelé à quel point elle était susceptible de mettre en question l'histoire elle-même. Si aucune échelle spécifique ne permet de résoudre de manière significative une question, le croisement qu'on peut en faire est, en revanche, susceptible, moyennant une réelle mise en œuvre qui ne se limiterait pas à un emboîtement de spatialités différentes, d'ouvrir de nouvelles clés d'interprétation pour des thèmes aussi différents que les études urbaines ou la genèse de l'État. Une telle problématique est aussi susceptible de fédérer des domaines de recherche et d'activer des logiques pluridisciplinaires.

Un des objets sur lesquels une certaine forme de cristallisation est en cours, et qui engage de manière centrale la problématique des échelles, est celui du terrain, dont la construction, par les historiens, les géographes, les anthropologues, les sociologues, notamment, doit être mise en œuvre.

- Enfin, c'est sans doute une des caractéristiques majeures de la discipline historique, dans la dernière décennie, que d'avoir acquis l'exigence d'une nécessaire réflexivité sur ses propres dispositifs de constitution, ainsi que de ses pratiques. Depuis l'essor de la réflexion et des travaux sur l'historiographie, qui ont fini par acquérir leur plein droit de cité dans la communauté, la question, plus large, de la constitution des savoirs, portée d'abord par l'histoire des sciences, a gagné du terrain. Elle a permis notamment un processus d'historicisation des sciences sociales, et plus largement, d'inscription au cœur de nos exigences, d'une réflexion sur la variabilité des configurations des savoirs, qui serait une alternative forte au relativisme postmoderne.

3 – CIVILISATIONS EXTRA-EUROPEENNES ET ORIENTALISME

Quelque critiquable et critiqué que puisse être le maintien de laboratoires centrés sur une aire culturelle, il a toutefois l'avantage de créer les conditions favorables, en théorie du moins, à des pratiques interdisciplinaires.

3.1 DES LABORATOIRES D'AIRES CULTURELLES

On connaît les raisons qui sous-tendent l'existence de tels centres de recherche, et l'évolution de leurs problématiques. Après la Seconde Guerre mondiale, la notion d'aire culturelle s'est peu à peu forgée, d'abord aux États-Unis d'Amérique (« Area Studies ») pour des raisons politiques, à partir des travaux d'anthropologues, puis de sociologues et de géographes, bientôt rejoints par des linguistes et des historiens. On est bientôt passé d'une connaissance à base de monographies locales à l'étude des problèmes de développement, au point de tenter, dans les années soixante-dix, de constituer une véritable « science du développement » (Gilles Sautter), avec une masse de plus en plus importante de travaux consacrés à l'évolution politique du monde.

Aujourd'hui, et alors que les études sur les aires culturelles tendent à porter sur n'importe quelle partie de la planète, les problèmes liés aux questions d'identité culturelle occupent une place centrale dans des recherches qui, pour des régions comme la Chine, le Japon ou l'Asie du Sud, portent tout à la fois sur de vastes corpus textuels, des systèmes de représentation et des pratiques socio-spatiales.

L'attention prêtée à ces problèmes, dans les laboratoires d'aires culturelles où s'est imposé le travail interdisciplinaire, favorise la construction d'objets spécifiques, souvent élaborés

dans une perspective comparatiste. On peut citer comme exemple de ce genre d'entreprises les recherches en cours, à propos de l'Asie du Sud, de deux phénomènes à forte composante religieuse. D'une part, autour du concept de « confessionnalisation des institutions », des historiens, des sociologues du religieux et des anthropologues se consacrent à l'étude des processus par lesquels sont donnés aux institutions des attributs les rattachant prioritairement à une communauté religieuse qui a prééminence sur les autres. Les recherches portent sur l'ensemble des communautés religieuses des pays d'Asie du Sud et sont délibérément comparatives, mettant en parallèle diverses évolutions propres au monde indien, et recourant le cas échéant à des comparaisons avec d'autres pays d'Asie. D'autre part, des anthropologues, des historiens et des littéraires travaillent ensemble sur ce qu'ils ont appelé « les figures de l'unification religieuse », des époques anciennes au temps présent. Leurs recherches portent sur les tentatives d'unification tant au niveau des orthodoxies des grandes religions qu'à celui des divers niveaux d'identification repérables en leur sein. Ils s'interrogent sur la dynamique des regroupements et leur finalité, sur leur éventuel aspect réactif dans des environnements sociaux, politiques et religieux particuliers, et s'attachent à analyser les assemblages, juxtapositions, configurations, schémas ou formules intellectuellement raisonnées qui ont été ou sont porteurs de projets d'unification religieuse, limités ou ambitieux, dans les champs rituels, philosophiques, théologiques, institutionnels.

De telles études, qui supposent par leur ancrage dans le passé les moyens d'étudier des corpus en langues telles que le sanskrit, le tibétain ancien ou le chinois classique, correspondent, redisons-le, aux transformations politiques, sociales et culturelles du monde contemporain. Au bout du compte en effet, les travaux portent sur la gestion et la reformulation, face aux défis de l'homogénéisation culturelle, de la mondialisation des échanges et des recompositions sociales et spatiales, d'héritages complexes, susceptibles localement de cimenter des particularismes et d'alimenter leurs réactions parfois mythiques.

La politique d'aires culturelles, qui a conduit le CNRS à supprimer sa section orientaliste, a eu pour heureux effet de désenclaver le travail de ceux qui étaient passés par l'école de la philologie en le « branchant » sur les sciences sociales. Mais le même CNRS se trouve aujourd'hui devoir faire face à une autre difficulté. Alors que la science politique et l'anthropologie attirent de plus en plus d'étudiants, que les « studies » prolifèrent, le renouvellement des générations se fait mal chez les spécialistes des langues anciennes non européennes, qui à la différence du présent étaient naguère pour la plupart passés par les filières d'excellence : le risque est donc sérieux d'un accès aux sources historiques de plus en plus difficile. Favoriser la formation de tels spécialistes et leur assurer un avenir au sein d'une recherche en prise sur les questionnements du temps présent est une tâche que le CNRS devrait désormais considérer comme prioritaire.

3.2 OÙ VONT LES ORIENTALISTES ?

Les historiens de l'Extrême-Orient sont rarement formés en même temps et au même niveau en histoire et dans les langues qui sont le support de leurs travaux. Le rééquilibrage se fait en général par la suite, mais ces « Orientalistes » n'ont pas de ce fait une formation homogène ni uniforme. C'est également, dans beaucoup de cas, une formation particulièrement longue, qui ajoute souvent au cursus habituel un séjour de formation linguistique, plus ou moins long.

Les Normaliens, formés à une ou plusieurs langues asiatiques, ont sans doute les meilleures chances d'une formation équilibrée, même si elle doit être complétée ponctuellement. Les historiens formés à l'EHESS s'intéressent davantage à l'histoire contemporaine qu'à l'histoire classique, en outre toutes les cultures asiatiques n'y sont pas étudiées. L'INALCO seul couvre l'ensemble du domaine, mais, même s'il offre désormais un cursus complet, la formation qui y est donnée en histoire est insuffisante

dans un certain nombre de sections. Si l'on prend l'exemple du domaine tibétain, l'enseignement de l'histoire y a été jusqu'à présent inclus dans une initiation culturelle générale, qui entraînait logiquement les étudiants vers l'anthropologie. La refonte de cet enseignement est en cours, dans le sens d'un renforcement de l'histoire. L'étude du domaine tibétain se fait également à l'EPHE (4^e et 5^e sections), mais n'a pas conduit ces dernières années à l'apparition de beaucoup d'historiens déclarés (tant les Orientalistes sont sans doute naturellement pluridisciplinaires, etc.). Ce n'est que très récemment et indirectement (1999-2000, 4^e section, Chaire d'histoire du bouddhisme tardif) qu'a été réintroduit l'enseignement de la plus ancienne tradition tibétaine (manuscripts de Dunhuang) avec ses aspects d'épigraphie/codicologie/diplomatique qui causera, on l'espère, un renouveau des études dans un domaine où l'apport français a été déterminant dans le passé. C'est aussi une façon de répondre au déclin de l'érudition positive dans les études orientalistes.

Dans le domaine des études asiatiques, comment la Recherche peut-elle espérer faire valoir ses objectifs alors qu'elle n'a guère de part effective dans l'enseignement en dépit de la participation généreuse des chercheurs ? En ce qui concerne « l'orientalisme », une situation d'incompréhension mutuelle ajoute aux risques de l'avenir : pour beaucoup d'enseignants et pour beaucoup de chercheurs du CNRS, la section 33 demeure celle de « l'orientalisme » dans toutes ses disciplines. Pratiquement, ce manque de définition (et de reconnaissance des études asiatiques dans certaines sections), associé à la chute consternante du nombre de postes mis au concours, conduit pour les grands laboratoires à un ralentissement, sinon à un gel, de leurs courants forts et à l'impossibilité croissante du renouvellement thématique. Les petits laboratoires, s'ils sont très spécialisés, peuvent s'acheminer de la même façon vers l'extinction ; s'ils ne le sont pas et présentent un panorama disciplinaire et chronologique assez complet, ils risquent de devoir rapidement changer de section, et ce sont des pans disciplinaires entiers, dans le domaine

asiatique, qui vont disparaître. On voit mal dans ces conditions pourquoi un enseignement dans ces secteurs serait maintenu.

L'avenir en France de l'histoire classique de l'Asie est très menacé, celui de son histoire contemporaine l'est également, mais les contemporanéistes glissent plus volontiers vers d'autres disciplines. Cela ne signifie pas forcément un renouveau des méthodes ni des thèmes, et c'est de toute manière un appauvrissement pour la section 33.

Ce sombre constat peut être élargi à la plupart des champs de l'Orientalisme, notamment à la période de formation de l'Islam ou aux études indiennes.

3.3 HISTOIRE ET ARCHÉOLOGIE

Les liens très forts qui unissaient l'histoire et l'archéologie se sont distendus. Longtemps, l'archéologie a été au service de l'histoire, comme l'illustrent ses deux premiers centres d'intérêt : la quête des réalisations exemplaires du Monde classique dans les arts, l'architecture ou les techniques d'une part, la recherche des vestiges permettant de mieux comprendre le texte biblique et de prouver sa véracité d'autre part.

Progressivement, les archéologues ont élargi le cercle de leurs intérêts et se sont libérés de la sujétion des sources écrites, s'intéressant à tous les types de sociétés humaines. Grâce à l'utilisation de techniques et d'outils de plus en plus perfectionnés, ils ont obtenu des résultats remarquables à partir de toutes sortes de vestiges de l'activité humaine. Même pour les sociétés avec écriture, sur des questions que les sources n'abordent guère (gestion des ressources naturelles, consommation, gestes techniques, pratiques funéraires, etc.), ils ont contribué à un renouveau des questionnements.

Désormais, l'étude du passé est menée selon deux démarches qui ont tendance à s'affirmer comme autonomes : l'examen des vestiges et l'étude des sources écrites. Cette évolution irrésistible appelle des correctifs.

Comme archéologues et spécialistes des textes travaillent sur les productions des mêmes sociétés, il apparaît nécessaire qu'ils concourent ensemble à la compréhension de ces dernières. Le lieu de rencontre naturel est le chantier de fouille, où les interrogations du philologue et de l'historien complètent utilement celle de l'archéologue. Il devrait être tout autant les équipes de recherche, ce qui se fait de moins en moins. Dans une telle perspective, la commission d'histoire devrait inscrire l'archéologie parmi ses spécialités.

4 – INSTRUMENTS DE LA RECHERCHE : GESTION, MOYENS, PERSONNES

4.1 L'ÉVALUATION

L'évaluation, qui porte sur les équipes et les programmes, mais aussi sur les personnes, a pour finalité d'améliorer le dispositif de recherche. Pour cela, elle doit favoriser l'émergence de projets novateurs et de qualité, en orientant vers eux une partie des financements ; mais le renouvellement ne doit pas sacrifier les domaines plus traditionnels, surtout quand ils ne sont pas représentés à l'Université.

L'évaluation est fonction des buts qui sont assignés à la communauté des chercheurs. Ils sont multiples : ce sont principalement la production de savoirs nouveaux (le but majeur), la formation à la recherche, la réponse de la demande sociale, mais aussi la nécessité d'une veille active sur les questions qui ne sont pas dans l'actualité, mais peuvent y entrer sans délai.

Dans la pratique du CNRS, l'évaluation porte également sur la nécessité de développer une vie de laboratoire, l'ajout que devrait

représenter l'existence du laboratoire par rapport à la somme des recherches individuelles de ses membres, le positionnement du laboratoire dans le dispositif français et international, le volume des publications, la qualité de l'association des ITA à la recherche, le plan de formation des personnels, la formation de jeunes chercheurs, l'utilisation des financements.

L'un des défauts du système actuel est que l'évaluation ne se traduit guère en décisions, pour de multiples raisons, principalement administratives : nécessité de maintenir une structure pour pouvoir affecter des personnels CNRS, difficulté de trouver une nouvelle affectation des personnels en cas de dissolution, conservatisme naturel du milieu, gêne quand, dans une équipe, coexistent des programmes performants et d'autres à l'agonie.

La constitution de laboratoires de plus en plus gros, rassemblant des chercheurs aux thématiques diverses, relevant de commissions différentes, rend cette évaluation de plus en plus complexe et amène à souhaiter une réforme radicale de ses modalités.

Il faudrait distinguer désormais les « laboratoires » (de très grosses structures), qui doivent jouir de la durée parce qu'ils abritent des instruments documentaires essentiels (bibliothèques, images, bases de données, etc.) d'une part, les « équipes de recherche » rattachées à ces laboratoires d'autre part.

Les « Laboratoires » recevraient un financement stable, défini par leurs missions et le nombre des personnels affectés. Leur évaluation serait de nature administrative, plus que scientifique, et aurait pour finalité de favoriser un fonctionnement harmonieux, sans incidence majeure sur les financements.

L'évaluation scientifique se concentrerait désormais essentiellement sur les « équipes » composant ces grosses structures. Le fait que les personnels seraient affectés aux « laboratoires » et recevraient par leur intermédiaire un financement minimum devrait permettre de créer et dissoudre les équipes en fonction de l'évaluation, sans conséquence pour les personnels. Un autre avantage serait de pouvoir orienter plus

facilement les financements vers les thématiques qui paraissent prioritaires et dans lesquelles l'équipe manifeste son excellence. Ces équipes, enfin, si elles ne réunissaient que les personnels qui ont décidé de travailler ensemble, auraient sans doute une efficacité plus grande que les formations actuelles. Enfin, l'évaluation gagnerait en qualité et en lisibilité si ces équipes étaient cohérentes et homogènes.

Dans l'attente d'une telle évolution, plusieurs améliorations pourraient être mises en œuvre sans délai pour l'évaluation des équipes :

- disposer du rapport précédent ;
- disposer d'informations plus substantielles sur les enseignants-chercheurs ;
- quand une équipe est examinée par plusieurs sections, rédiger un rapport commun après concertation, en plus du rapport de chaque section.

4.2 LE DISPOSITIF DE RECHERCHE

L'objectif majeur est d'avoir un dispositif cohérent, éliminant les doubles emplois (au niveau local, mais aussi national), visant à une recherche originale et de qualité. Ce dispositif doit prendre en compte la formation à la recherche, et donc s'articuler avec les écoles doctorales.

La cohérence du dispositif de recherche est de plus en plus difficile à mettre en œuvre. Pour un champ particulier, les laboratoires concernés ne relèvent pas tous du CNRS. Quant à ceux qui relèvent du CNRS, ils ne sont pas évalués lors d'une même session, du fait de la contractualisation. Même sur Paris-Centre, les équipes travaillant sur des thématiques proches sont souvent évaluées à des moments différents. Les redéfinitions de programmes et les redistributions d'équipes qui apparaissent nécessaires sont particulièrement difficiles à mettre en œuvre. Il est nécessaire que certains dossiers puissent être réexaminés, en dehors du cycle régulier de la contractualisation.

L'articulation du dispositif de recherche avec la formation à la recherche est la seconde exigence. Il implique de développer des équipes de recherche dans les villes universitaires qui en sont dépourvues. Cependant, une équipe de recherche ne saurait trouver durablement son assise si elle ne dispose pas d'une masse critique (en personnels et en crédits) et d'un environnement favorable, avec notamment des locaux, des ressources documentaires nécessaires à son activité et, de manière plus générale, un soutien vigoureux de la part des institutions universitaires et des collectivités locales. Pour toutes ces raisons, les créations ne peuvent pas être multipliées. Les sites à retenir en priorité sont naturellement les MSH, qui offrent l'environnement le plus favorable.

4.3 LE RÉSEAU DES MSH

Le réseau des MSH même si les statuts et les modes de fonctionnement de ces Maisons sont différents, constitue un apport appréciable au développement des SHS et notamment de l'histoire. Celle-ci, à travers la diversité de ses composantes se retrouve de manière inégale dans les différents MSH. Cela reflète sans doute la variété des dispositifs disciplinaires en SHS selon les sites universitaires. La structure du réseau MSH constitue un élément incitatif stimulant l'activité de recherche en histoire. Elle permet les rapprochements, les coopérations avec les autres disciplines autour de thématiques transversales. Loin de faire disparaître les disciplines, elles contribuent à faire ressortir les spécificités et souvent à les conforter. La part des recherches et des domaines centrés sur l'histoire des mondes contemporains reste cependant limitée. Dans le cas parisien, la Maison de l'histoire contemporaine associant l'IHTP, le CHS et l'IRIS, dans un cadre pluriuniversitaire, aurait pu ouvrir des perspectives de convergences des recherches. Une politique incitative pourrait sembler bienvenue pour insérer davantage les recher-

ches historiques aux côtés des autres sciences sociales. Les MSH sont de ce point de vue un instrument incomparable. Elles peuvent contribuer, ainsi que d'autres formes fédératives, telles que des Maisons de la recherche ou le projet de Maison d'histoire contemporaine, à la structuration et à la mise en cohérence des recherches historiques, en offrant des plate-formes techniques, des services communs et des compétences mutualisés.

Il faut une implication active du CNRS dans la conception ainsi que dans la mise en œuvre de ces programmes fédératifs. Une politique dynamique suppose des moyens spécifiques en personnels et en équipement associant le CNRS et les Universités dans le cadre d'une réelle mixité des efforts. L'autorité scientifique du CNRS dans les SHS dépend de son engagement réel dans le développement et l'activité du réseau des MSH non seulement par l'implication des UMR, mais aussi par un soutien concerté et programmé à l'échelle du département SHS en cohérence avec le réseau et en tenant compte des affichages scientifiques des Maisons qui constituent le réseau.

4.4 DOCUMENTATION

L'une des misères de la recherche en histoire et en orientalisme est le manque de grandes bibliothèques spécialisées, offrant une documentation exhaustive et d'accès facile. Ce manque est dramatique en province, où les bibliothèques universitaires et municipales ne permettent que très rarement des recherches spécialisées (sauf pour l'histoire locale). S'il est un peu moins aigu à Paris, grâce à la BNF et à l'existence d'un grand nombre de bibliothèques universitaires ou spécialisées, il n'en demeure pas moins que l'obtention des ouvrages se rapportant à un sujet quelconque exige bien des déplacements et des efforts, quand elle aboutit.

Dans un tel contexte, la création d'une importante bibliothèque, spécialisée pour les

langues en écritures non latines, prévue dans le projet Tolbiac, est un objectif qui reçoit le soutien de la communauté scientifique.

Quant aux multiples petites bibliothèques spécialisées des instituts universitaires et des équipes CNRS, les efforts déployés depuis tant d'années pour faire progresser le catalogage, pour améliorer l'accessibilité des ouvrages et pour regrouper les fonds doivent rester un objectif prioritaire.

4.5 ARCHIVES

La grave crise des archives de France en est un symptôme particulièrement criant des difficultés de la recherche : faiblesse de moyens, incapacité d'intégrer le foisonnement documentaire contemporain dans les sites existants, insuffisance de liaisons avec le monde de la recherche ; la situation est devenue trop criante pour que la communauté scientifique se contente de s'en remettre à la responsabilité des décideurs étatiques. Si la situation départementale et régionale demeure inégale mais acceptable, les lieux de conservation nationale en grande difficulté offrent, notamment aux chercheurs étrangers, une image peu valorisante de l'intérêt de la France pour son histoire et pour l'histoire. Sans la réalisation d'un projet ambitieux pour les archives très contemporaines, les Archives de France ne pourront plus répondre à leur vocation de conservation et de communication. Chacun le reconnaît et admet que les archives n'ont pas bénéficié des mêmes priorités que d'autres secteurs de la culture. Les solutions proposées avec le développement du site du Centre des archives contemporaines de Fontainebleau, ne sont pas à la hauteur des attentes. Le comité national se doit d'être présent dans les débats sur les politiques de développement des implantations, comme sur la communicabilité des archives et le dépassement de la loi de 1979.

4.6 PUBLICATIONS

L'évaluation des revues par le comité national est un moment important pour percevoir les évolutions du paysage de la recherche. La nécessaire réflexion sur l'avenir des publications ne doit pas se faire en affaiblissant la capacité de soutien financier du CNRS, ni en compromettant l'existence de revues essentielles par des initiatives trop brusques. Il est important d'inciter les comités de rédaction à relayer les sommaires, leurs résumés et même une partie de leurs articles sur Internet et cette dimension doit être prise en compte dans l'évaluation. La perspective de la publication uniquement sur support électronique n'est à encourager que si le CNRS et les Universités offrent aux comités de rédactions des conditions d'éditions électroniques techniquement et économiquement viables. Elle doit prendre en compte la spécificité des milieux scientifiques concernés. Ainsi, malgré des chiffres d'abonnés limités, bien des revues d'aires culturelles ont un rôle fondamental dans le maintien de la recherche française et ne doivent pas être déstabilisées par des injonctions précipitées.

4.7 ITA

La crise de la recherche tient pour une part à la crise du personnel ITA. En SHS, les maux sont bien connus. Le premier réside dans le fait que de nombreuses formations soient dépourvues de personnels administratifs. Le second est une certaine démobilisation, due au blocage des carrières, et à cette règle qui veut que toute une carrière d'ITA se déroule dans le même corps. Le troisième est que les ITA remplissant des tâches multiples (secrétariat, comptabilité, documentation, gestion de la bibliothèque, etc.), indispensables dans les laboratoires SHS, n'ont pas un métier reconnu.

Les modalités de promotion, par concours interne, ne donnent pas entière satisfaction, puisque les jurys n'ont que peu moyen pour vérifier la qualité des candidats.

4.8 DÉTACHEMENTS ET DÉLÉGATIONS

La section 33 a été touchée de plein fouet par la diminution du nombre de détachements du CNRS de fonctionnaires, notamment d'enseignants du secondaire. Or, en raison de l'organisation de cursus, le passage par l'enseignement secondaire et le parcours dominant chez les jeunes chercheurs titulaires pendant la thèse et après la thèse. Ne pas utiliser ce vivier affaiblirait gravement la recherche. Il convient au contraire d'encourager l'aboutissement des thèses des enseignants du secondaire et de les lier à la vie des laboratoires. Le réseau de correspondants de l'IHTP bénéficiant de décharges horaires offrait un bon modèle de coopération entre le CNRS et les Rectorats, un exemple à imiter et non à laisser tomber en désuétude.

Les détachements d'un corps à l'autre à l'intérieur du CNRS, doivent être encouragés, comme doivent être soutenues et développées, les possibilités de délégation pour deux ans de l'Université vers le CNRS, ou plus généralement de la fonction publique (bibliothèques, archives, fonction territoriale, etc.) en veillant à ce que le lien avec les programmes des laboratoires soit assuré.

Dans le cadre des négociations avec les universités, il est important de demander des décharges pour les enseignants-chercheurs exerçant des responsabilités dans les laboratoires : direction du laboratoire, directions d'équipes et de programmes de recherche. Parallèlement, il faut travailler à un statut des chercheurs CNRS à l'Université, en facilitant leur participation aux enseignements, leur présence dans les commissions de spécialistes ou leur participation aux conseils d'université.

4.9 AFFICHAGE, BOURSES ET CONCOURS

L'affichage est souvent évoqué comme l'instrument nécessaire d'une politique scientifique. L'expérience de la section 33 montre qu'il ne joue guère ce rôle, mais que les effets pervers sont multiples. L'affichage ne vaudrait que pour les champs où le nombre de candidats potentiels est important et où le manque de poste est manifeste.

Il serait plus efficace d'agir par des bourses de thèse, en amont. Une concertation annuelle entre le CNRS et les Universités devrait identifier les thématiques prioritaires et aboutir à la création des bourses nécessaires, qui pourraient être financées par le CNRS et par d'autres organismes et ministères (notamment les Affaires étrangères). Si, à la fin de sa bourse, un candidat de valeur se présentait avec un projet de recherche correspondant à un champ prioritaire, il n'est guère douteux que son recrutement (dans un concours sans affichage) en serait facilité.

Il faut surtout réviser les modalités d'accès au concours CR2.

Il suffit d'observer l'âge auquel les thèses sont soutenues pour constater que la limite d'âge contrarie le recrutement des meilleurs historiens et orientalistes, sauf exception. Cette limite revient en pratique à favoriser les rares candidats et surtout les candidates qui bénéficient de reports (âge moyen des 18 entrants en CR2 entre 1999 et 2002 : 34 ans et 9 mois).

Plus de la moitié de ces chercheurs ont été recrutés lors de leur première candidature. La limite d'âge au concours CR2 ne favorise pas la candidature des jeunes chercheurs (ils sont peu nombreux à avoir passé une bonne thèse avant 30 ans en raison des cursus spécifiques des historiens [priorité au concours de l'enseignement] et des orientalistes [apprentissage des langues, études sur le terrain]) ; elle avantage les candidats qui bénéficient de dérogations. Accessoirement,

elle favorise les candidats qui choisissent des itinéraires classiques et sans risque, au détriment de ceux qui ont entrepris un parcours plus exigeant ou plus original.

La solution qui peut être proposée – et qui n’a aucune incidence négative pour les secteurs qui souhaitent le maintien des dispositions actuelles – est de donner un statut dérogeant aux chercheurs dont la thèse date de moins de trois ans. En clair, la limite d’âge ne s’appliquerait pas aux docteurs qui viennent de soutenir.

Pour une petite majorité de candidats, cette disposition n’aurait pas de conséquence négative sur la durée de cotisation pour la retraite, puisque ce sont déjà des fonctionnaires (avec le CAPES ou l’agrégation). Pour les autres, il conviendrait de trouver des modalités pour la prise en compte de la période de formation, que ce soit pour l’ancienneté ou pour les points de retraite.

Il est impératif de décaler les concours de recrutement du CNRS, par rapport aux concours de recrutement de l’Université. Deux raisons peuvent être avancées : éliminer les interférences entre les deux concours, alléger le mois de mai qui est très chargé, notamment pour les universitaires. Une solution simple serait que les concours du CNRS interviennent plus tôt, par exemple en janvier-février-mars ; dans ce cas l’examen des équipes (session de printemps) pourrait être légèrement retardé.

Il est navrant que la fiction d’un concours ouvert amène des collègues français et étrangers de grande réputation à se présenter, alors qu’aucun poste budgétaire n’est prévu. Le vœu de la section 33 est qu’une petite proportion de postes (10 à 15 %) soit clairement réservée à des candidats externes. L’avantage serait de clarifier les modalités de la compétition et d’amener dans les laboratoires des chercheurs qui ont une expérience professionnelle différente, en France ou à l’étranger.

Les lettres de soutien auraient une certaine valeur si elles étaient confidentielles,

c’est-à-dire demandées directement par le bureau de jury à des personnalités dont le candidat donnerait la liste. Le fait qu’elles soient jointes dans le dossier par le candidat (et triées par lui en fonction du degré de soutien) réduit leur portée et, en conséquence, l’information du jury.

5 – LE RÔLE DU COMITÉ NATIONAL

L’élaboration d’une politique scientifique ambitieuse dans le champ des sciences sociales et des humanités doit se nourrir, sans doute, de la réflexion sur le mouvement de ces disciplines, ce que nous avons tenté d’esquisser pour l’histoire et l’orientalisme. Sa mise en œuvre dépend de la capacité du CNRS à réunir les moyens nécessaires. Ces moyens sont d’abord financiers : des crédits budgétaires d’un montant raisonnable et stable, des recrutements réguliers en nombre satisfaisant, des locaux et un environnement administratif adaptés.

Une deuxième exigence est de mobiliser les énergies. Elle est hors d’atteinte quand les décisions sont prises en fonction de nécessités administratives ou d’objectifs abstraits, sans souci de répondre aux besoins réels et sans écouter ceux qui les connaissent.

Il convient enfin d’avoir la capacité d’évaluer de manière exigeante et contradictoire les résultats et les projets, afin que le souci d’excellence scientifique ne soit pas perdu de vue dans la mise en œuvre des priorités.

Pour répondre à ces impératifs, le CNRS bénéficie du Comité national de la Recherche scientifique, qui a joué un rôle fondamental dans le développement et le succès de l’organisme. Aucune institution de recherche, en France et à l’étranger, ne dispose d’un organe d’évaluation qui soit plus efficace. Ceci ne signifie pas que tout est parfait, mais il est aisé

de démontrer que rien ne surpasse l'évaluation collective et contradictoire par les pairs.

Les directions scientifiques successives du CNRS ont tendance à s'affranchir des contraintes que représente le passage des dossiers devant le Comité national. Cette évolution, qui est générale, a pris une ampleur toute particulière dans le Département des Sciences de l'Homme et de la Société. Les dossiers qui sont traités sans l'évaluation scientifique du Comité national se multiplient :

actions jeunes chercheurs, refontes des laboratoires, choix et gestion des programmes mobilisateurs, et bientôt bourses post-doctorales, délégations.

C'est progressivement la vocation même du Comité national qui est menacée, au moment où le nécessaire rapprochement avec l'Université et les enjeux européens devrait lui donner un rôle actif dans l'évaluation et la dynamisation de la Recherche scientifique.

